

De la relève au S.T.O. en passant par la propagande d'après Pierre Audiat.

Extrait 1

Les Parisiens avaient suivi, sur les murs de leur capitale et dans leurs journaux, les efforts accomplis depuis longtemps par l'occupant pour les incliner à s'expatrier et à travailler en Allemagne. Dès 1941, des articles, des affiches avaient vanté les avantages que les volontaires trouveraient de l'autre côté du Rhin ; des reportages photographiques avaient montré M. François ou Mlle Blondine, souriant dans des ateliers lumineux ou des bureaux coquets, se délectant devant une bonne table, ou choisissant sur le programme des spectacles de music-hall ou le cinéma dans lesquels ils passeraient leur soirée. Pendant la durée de leur contrat, tous les ans, les volontaires avaient droit à un congé d'un mois en France, avec voyage gratuit. Effectivement, les permissionnaires civils affirmaient que les clauses du contrat étaient observées et que la vie en Allemagne était fort supportable, surtout si l'on était employé par des patrons clients du marché noir – ce marché noir qui, selon les déclarations les plus officielles, n'existait pas outre-Rhin. Mais le recrutement des travailleurs volontaires se révélait extrêmement maigre. Vainement une campagne d'affiches extraordinairement abondante sollicitait les regards ; il est vrai que beaucoup d'entre elles étaient d'un mauvais goût ou d'une maladresse accomplis. Tout Paris s'amusa d'un tableau idyllique où, au premier plan, paraissait une jeune femme tenant contre elle sa petite fille, tandis qu'au second plan, dans une usine allemande, un travailleur français boulonnait. Et la jeune maman disait, avec un air ravi : « Je suis heureuse ; mon mari travaille en Allemagne ! » comme si l'idéal pour les époux était qu'on mît entre eux une distance de 1 000 kilomètres. Un anonyme trouva une formule admirable pour synthétiser la situation : sur une affiche, il inscrivit ce simple impératif : « Embochez-vous. »

C'est pour compenser ce fiasco qu'en juin 1942 Pierre Laval et le gauleiter Sauckel, chargé du recrutement de la main-d'œuvre étrangère, conclurent le fameux accord, dit de la relève : 150 000 ouvriers, spécialistes, partiraient pour l'Allemagne ; en échange, 50 000 prisonniers de guerre français seraient libérés et rapatriés. En dépit d'un battage tapageur, d'exhortations en noir et en couleurs, de mises en scène sensationnelles – ainsi l'arrivée à Compiègne, le 11 août 1942, du premier train de prisonniers « relevés » - Paris demeura sourd et sceptique. Pourtant, on raccrochait pour l'Allemagne de tous côtés ; des offices privés inséraient dans les journaux des annonces mirobolantes ; vingt-cinq bureaux officiels d'embauchage s'ouvraient dès le mois de juin dans la capitale et la banlieue. Bureaux séduisants, dont les vitrines présentaient de superbes photos primitivement destinées à attirer les touristes, et dont les employés étaient tout sourires pour les visiteurs hésitants ou honteux qui franchissaient le seuil. On fut obligé d'avouer qu'entre le 1^{er} juin et le 15 septembre 1942, seuls 17 000 spécialistes s'étaient offerts ; il n'en manquait donc que 133 000. Encore sur les 17 000 volontaires, un bon nombre avaient-ils agi pour des raisons honorables : désir –chez les épouses des prisonniers de guerre- de se rapprocher de leur mari et peut-être d'avoir la faculté de le revoir ; chaque volontaire coûtait cher à la propagande allemande ; il est vrai que les Français la payaient.

Les Parisiens comprirent l'échec de la relève lorsque, dans les journaux du 23 août, ils lurent l'ordonnance prise le 22 août par le gauleiter Sauckel. En cinq lignes, les autorités allemandes s'arrogeaient le droit de réquisitionner toute la main-d'œuvre française qu'ils jugeraient nécessaire et de l'envoyer travailler en Allemagne ; parallèlement, afin d'empêcher les fuites, ils assumaient le contrôle du travail dans les usines de tous les territoires occupés par les armées du Reich. Inutile de se bercer d'illusions ; l'occupant jetait son filet sur la population civile tout entière ; personne n'était plus à l'abri de ses exigences ou de ses caprices.

Les négociations qu'entama alors Pierre Laval avec Sauckel aboutirent, en septembre, à légaliser cette entorse monstrueuse au droit international, mais retardèrent la mise en exécution de l'ordonnance du 22 août, en intercalant un recensement général, qui eut lieu à Paris du 19 au 29 octobre : tout Français, de dix-huit à cinquante-ans, non pourvu d'un emploi régulier l'occupant trente heures par semaine, devait se déclarer à la mairie ; d'autre part, aucun embauchage ou licenciement ne pouvait avoir lieu sans l'autorisation du ministre compétent.

Paris sentit l'épervier se resserrer sur lui ; il entama aussitôt la lutte contre les chasseurs d'hommes ; non seulement il feignit d'ignorer les prescriptions concernant le recensement, mais il ne tint

plus aucun compte des désignations d'office qui s'étaient substituées au volontariat. Les trains portaient vides, ces trains qu'avec cynisme les autorités allemandes et françaises nommeront encore plusieurs mois les « trains de la relève ». Dans un appel, daté du 23 octobre 1942, le commandant du Grand-Paris souligne lui-même la patriotique désertion des ouvriers parisiens et, gauchement, en donne une explication rassurante :

Les trains conduisant les ouvriers en Allemagne, au titre de la « Relève » sont partis mercredi 21 et jeudi 22 octobre 1942 de la gare du Nord et de la gare de l'Est. Etant donné que les préparatifs de départ devaient se faire très rapidement, certains ouvriers ont rencontré des difficultés pour être à la gare à l'heure convenue.

Ceux-ci devront se présenter samedi 24 octobre 1942, entre 8 heures et 10 heures du matin, au bureau de départ, 141, 143, boulevard Mortier (20^{ème} arrondissement, métro : Porte des Lilas), en vue de leur acheminement immédiat.

Ceux qui ne se conformeraient pas au présent appel s'exposent aux sanctions dont ils ont eu connaissance.

On pense bien que personne ne se trouva à ce second rendez-vous, Le temps des homélies, des appels, de la menace et de la séduction alternées était révolu ; les insoumis étaient devenus des réfractaires, les résistants des insurgés, Paris l'indomptable, Paris la révoltée.

(Audiat, 1946, pp191-194)

Extrait 2

La rafle de la population mâle s'étend et s'accélère ; les derniers efforts faits par les Allemands pour rallier les esclaves à la servitude volontaire s'arrêtent vers la fin de 1942. L'exhortation de Célestin Tournevis, dont un dépliant raconte, en images, l'heureuse odyssée : « Oui, je sais, il faut quitter la femme et les gosses ? C'est vrai, mais vaut-il mieux crever de faim tous en chœur ou s'absenter quelque temps pour acquérir l'aisance ? As-tu réellement le droit de laisser tes enfants sous-alimentés ou le devoir de les nourrir convenablement ? Réfléchis, renseigne-toi mieux à l'un des bureaux suivants, et prends ta décision », tombe dans le vide.

(Audiat, 1946, p.198)

Extrait 3

On n'a pas tardé à comprendre en effet que le service du travail obligatoire est créé à double fin : fournir la main-d'œuvre à la machine de guerre allemande d'une part, et, d'autre part, enlever à la France le plus grand nombre d'éléments susceptibles d'aider au débarquement des Alliés par l'insurrection.

(Audiat, 1946, p.204)

Extrait 4

[Les Parisiens] applaudissent (...) aux coups de mains qui ont pour but de vider les fichiers, de détruire les fiches des requis pour le travail obligatoire et celles des réfractaires. Parmi les plus réussis, il faut citer celui qui eut lieu en octobre 1943 dans les bureaux du S.T.O. installés rue des Francs-Bourgeois. Un corps franc appartenant à un groupe de la résistance pénétra de nuit dans l'immeuble, ligota le concierge, s'empara de soixante mille fiches, les entassa rapidement dans des sacs qui furent jetés dans la Seine. Soixante mille pistes furent ainsi brouillées d'un seul coup.

(Audiat, 1946, p.220)